

comment classer ce qui est important, comment déterminer qui a réellement participé d'une façon efficace aux débats et comment l'illustrer au moyen de la télévision ou de la radio? La question mérite certes d'être étudiée, mais je sais bien que la solution sera très difficile.

Le parti au pouvoir pourrait peut-être se dire, étant donné qu'il possède déjà une vedette peu ordinaire en la personne du premier ministre (M. Trudeau), que cela est souhaitable. Cependant, il faudrait diviser l'émission en parties. Alors, une partie de l'émission où l'on pourrait voir le premier ministre serait destinée aux jeunes.

Une autre partie pourrait probablement être consacrée aux voyages interplanétaires où figurerait le chef du parti conservateur progressiste (M. Stanfield).

Mais, en fait, la partie de l'émission qui serait la plus populaire, qui jouirait certainement de la plus haute cote d'écoute, serait consacrée aux interventions du chef du Ralliement créditiste (M. Caouette). A ce moment-là, on est certain qu'il y aurait peut-être de la discrimination envers les autres députés, puisque le chef du Ralliement créditiste accaparerait presque toute la cote d'écoute.

Donc, en tenant compte de tout cela, ce que l'on peut réaliser présentement est très difficile à déterminer dans ce domaine. Cela mérite d'être étudié afin de rendre justice à tous les députés.

Je répète mon argument du début à l'effet que nous faisons tous de notre mieux; nous travaillons dans les limites fixées par le Règlement.

Si, par exemple, des caméras de télévision balayaient la Chambre actuellement, les gens diraient: Où sont tous les députés, que font-ils? Les téléspectateurs croiraient que les députés sont en train de se la couler douce, alors que certains travaillent actuellement dans leur bureau ou assistent à des séances de comités. Au fait, nous savons que la journée n'est pas assez longue pour nous permettre d'accomplir toute notre besogne.

Or, si nous pensons à tous ces détails, il faudrait étudier très sérieusement la possibilité de téléviser les débats de la Chambre. Tous semblent être d'accord là-dessus. Tout de même, nous ne voudrions pas toujours avoir la vedette, lors de ses émissions.

[Traduction]

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aurais félicité sans réserve le député de Peace River (M. Baldwin) d'avoir présenté cette motion,

[M. Matte.]

n'était l'esprit étroit et partisan de son préambule. Je dirai simplement que personne, pas même le député de Peace River (M. Baldwin) ne peut croire que la présence des caméras à la Chambre empêcherait les députés du gouvernement ou de l'opposition de paraître à la télévision ou de parler à la radio en dehors de la Chambre. Il m'est apparu comme un moderne Luddite, qui voudrait détruire les machines et les méthodes couramment employées. N'essayons pas de museler la presse.

Une voix: Ils seront un peu plus prudents à l'extérieur.

L'hon. M. Macdonald: Le député d'York-Sud (M. Lewis) sait bien que...

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Macdonald: J'aimerais qu'on ait la courtoisie de me laisser poursuivre mon discours.

M. Lundrigan: Je ne sais pas si la courtoisie est en cause, mais...

L'hon. M. Macdonald: Le député d'York-Sud (M. Lewis) a dit que les députés font des remarques en dehors de la Chambre. Mais les membres de l'opposition font de même en rapportant leur propre version des faits. Cela s'est déjà produit et se reproduira, que l'on télévisé ou non les débats de la Chambre.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement; comme j'allais adresser une remarque au ministre, il m'a coupé tout net la parole. Des débats télévisés lui déplairaient sans doute, car...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

L'hon. M. Macdonald: S'il fallait téléviser un jardin d'enfants, le député serait sans doute la vedette.

Il me semble que la proposition du député de Peace River (M. Baldwin) est assez raisonnable. Nous ne devrions pas repousser l'idée de débats diffusés à la télévision ou à la radio. Cette question peut et doit être étudiée par le nouveau comité permanent de la procédure et de l'organisation. Mais ce comité doit considérer, et a dû considérer, des questions qui commandaient une plus grande priorité, surtout la question du Règlement; le député de Peace River en conviendra sans aucun doute. La Chambre et le comité doivent veiller d'abord et avant tout à ce que les procédures nous permettent de nous acquitter de notre tâche le mieux possible. La Chambre